



# Bulletin Officiel

N° 3820 Mercredi 30 Mars 2011

— 16<sup>ème</sup> ANNEE — ISSN 0330-7174

## SOMMAIRE

### COMMUNIQUEES DU CMF

BANK OF « تحذير للعموم من تصرفات كل من شركة 2  
LA SOCIETE DE « والوسيط بالبورصة « AFRICA BENIN  
GESTION ET D'INTERMEDIATION BOURSIERE DU  
«BENIN

MISE EN GARDE DU PUBLIC CONTRE LES 3  
AGISSEMENTS DE LA SOCIETE « BANK OF AFRICA  
BENIN » ET DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE « LA  
SOCIETE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION  
BOURSIERE DU BENIN »

تذكير لشركات المساهمة العامة 4

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 4

### AVIS DES SOCIETES

#### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2011-1 » 5-7

#### RESOLUTIONS ADOPTEES

TUNISO EMIRATIE SICAV 8-9

COURBE DES TAUX 10

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 11-12

### ANNEXE

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010  
SOCIETE MODERN LEASING

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

Le Conseil du Marché Financier met en garde le public contre les agissements de la société « BANK OF AFRICA Bénin » et de l'intermédiaire en bourse « la société de gestion et d'intermédiation boursière du Bénin » qui ont dernièrement publié un avis publicitaire dans un quotidien tunisien par lequel ils sollicitent l'épargne du public à l'occasion de l'augmentation du capital de la société.

Le Conseil du Marché Financier informe le public que cette société n'a pas fourni les informations nécessaires relatives à l'opération envisagée et n'a pas obtenu l'autorisation préalable du Conseil du Marché Financier conformément aux textes légaux et réglementaires en vigueur et notamment les articles 2 et 87 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

A ce titre, le Conseil du Marché Financier a pris le soin de contacter le régulateur financier Ouest-Africain « le Conseil régional de l'épargne publique et des marchés financiers » afin de lui faire part des agissements illégaux de la société « BANK OF AFRICA Bénin » et de l'intermédiaire en bourse. Le Conseil du Marché Financier se réserve également le droit d'engager des poursuites judiciaires à leur encontre.

## بلاغ هيئة السوق المالية

تحذر هيئة السوق المالية العموم من تصرفات كل من شركة « BANK OF AFRICA Bénin » والوسيط بالبورصة « la société de gestion et d'intermédiation boursière du Bénin » اللذان قاما في المدة الأخيرة بنشر إعلان إشهاري في جريدة تونسية عرضت بمقتضاه الشركة على العموم الاكتتاب في عملية الترفيع في رأس مالها.

وحيث تعلم هيئة السوق المالية العموم بأن الشركة المعنية لم تقدم بصفة مسبقة إلى هيئة السوق المالية المعلومات اللازمة بشأن العملية المزمع إجراؤها ولم تتحصل على ترخيصها في ذلك طبقا للنصوص التشريعية والترتيبية الجاري بها العمل وبالخصوص الفصلين 2 و 87 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وفي هذا الصدد قامت هيئة السوق المالية بالاتصال بهيئة التعديل المالي لغرب إفريقيا قصد إعلامها بالتصرفات غير القانونية لشركة « BANK OF AFRICA Bénin » وللوسيط بالبورصة. كما تحتفظ الهيئة بحقها في تتبع كل من الشركة المعنية والوسيط قضائيا.

## بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقاً لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الآجال بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أن الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

## COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

#### VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

### EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2011-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de Tunisie Leasing réunie le 03 juin 2010 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 MDT dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 25 novembre 2010 a décidé l'émission un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+0,5% et TMM+1,25% brut l'an pour le taux variable et entre 5% et 6% brut l'an pour le taux fixe avec précision que : « les taux seront fixés par la Direction générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ». A cet effet, la Direction Générale a fixé la durée de l'emprunt à 5 ans et les taux d'intérêts à TMM+0,9% brut l'an pour le taux variable et 5,75% brut l'an pour le taux fixe.

**Dénomination de l'emprunt :** « Tunisie Leasing 2011-1 »

**Montant :** 30.000.000 de dinars divisés en 300.000 obligations.

**Prix d'émission :** 100 dinars par obligation, déduction faite des intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions ; soit le **10/06/2011**.

**Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation

**Formes des titres :** Toutes les obligations du présent emprunt sont nominatives.

#### **Taux d'intérêt :**

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 0,9% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 90 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N.
- **Taux fixe :** 5,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

## AVIS DES SOCIETES

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE - Suite

**Marge actuarielle (souscription à taux variable) :** La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de février qui est égale à 4,5358%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,4358%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 0,9% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

**Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe):** C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 5,75% l'an pour le présent emprunt.

**Durée totale :** Les obligations «TUNISIE LEASING 2011-1» sont émises pour une durée de 5 ans.

**Durée de vie moyenne :** Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour le présent emprunt.

**Duration (souscription à taux fixe) :** La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,791 années.

**Période de souscriptions et de versements :** Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/04/2011** et clôturées sans préavis au plus tard le **10/06/2011**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis. En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

**Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit **10/06/2011**.

**Amortissement et remboursement :** Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le **10/06/2016**.

**Paiement :** Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **10 juin** de chaque année. Le premier remboursement en capital et le premier paiement en intérêts auront lieu le **10/06/2011**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

**Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :** Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/04/2011** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

**AVIS DES SOCIETES\*****EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE - Suite**

**Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :** L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

**Garantie :** Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

**Notation de la société :** En date du 22 avril 2010, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à 'BBB+(tun)' pour la note à long terme avec perspective d'évolution Stable et 'F2(tun)' pour la note à court terme.

**Notation de l'emprunt :** L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ au présent emprunt en date du 17/03/2011.

**Cotation en bourse :** Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING demandera l'admission des obligations souscrites au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

**Prise en charge par la STICODEVAM :** TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2011-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

**Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

**Tribunaux compétents en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

**Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :** Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription à un taux indexé au TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux au cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **11-0733 du 30 mars 2011**, d'un document de référence enregistré par le CMF en date du **05 octobre 2010 sous le n° 10-013**, des indicateurs d'activité de TUNISIE LEASING relatifs au premier trimestre de l'exercice 2011, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2011 et des états financiers de TUNISIE LEASING relatifs à l'exercice 2010, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2011

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2011 et les états financiers relatifs à l'exercice 2010 de TUNISIE LEASING seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet

**AVIS DES SOCIETES**

**RESOLUTIONS ADOPTEES**

**Tuniso Emiratie SICAV  
Société d'investissement à capital variable  
Régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001- JORT n° 59  
Siège social : 5 bis rue Mohamed Badra – 1002 Tunis**

L'an Deux mille onze et le 24 mars à 9 heures, les actionnaires de la Société d'Investissement à Capital Variable dénommée Tuniso Emiratie SICAV se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la société au 5, bis Rue Mohamed BADRA à Tunis sur convocation de son Conseil d'Administration.

Une feuille de présence a été signée par les actionnaires assistant à l'assemblée lors de leur entrée en séance tant en leur nom personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Mr. Lassâad DELLAGI en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Messieurs Taha BOUDALI et Kacem LAMOURI, actionnaires, présents et acceptant sont appelés comme Scrutateurs.

Monsieur Saifallah KAHIA est désigné comme secrétaire.

Le commissaire aux comptes assiste à la réunion de l'Assemblée.

Le Président constate d'après la feuille de présence et les règles spécifiques de quorum des assemblées applicable aux Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer comme Assemblée Générale Ordinaire.

Le Président dépose ensuite sur le bureau à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport du Conseil d'Administration ;
- Les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2010 ;
- Les rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2010 ;
- La feuille de présence signée par tous les actionnaires présents, à laquelle sont joints les pouvoirs des actionnaires représentés ;
- Le texte du projet de résolutions.

**Première Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration de Tuniso Emiratie SICAV, du rapport général du commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les Etats Financiers de l'exercice 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**RESOLUTIONS ADOPTEES - Suite****Deuxième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial établi par le commissaire aux comptes conformément au code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2010 ainsi que pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition des bénéfices ci-après :

Résultat d'exploitation :	2 616 166,437
Régularisation résultat d'exploitation :	- 159 627,869
Sommes distribuables :	2 456 538,568
Report à nouveau 2009 :	67,818
Dividendes au titre de l'exercice 2010 :	2 456 606,386
Résultat reporté :	433,296

L'Assemblée Générale Ordinaire décide en conséquence de fixer le dividende de l'année 2010 à **4,309 D** par action et d'affecter le reliquat au compte report à nouveau. L'Assemblée générale décide la mise en paiement au 04/04/2011 et le réinvestissement des dividendes en titres Sicav TES.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation d'un montant net de mille cinq cent dinars par administrateur au titre de jetons de présence pour l'exercice 2010 ainsi que pour l'exercice 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**Cinquième résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère à tout porteur de copie ou extrait de la présente, tous pouvoirs pour effectuer les dépôts et remplir toutes les formalités de publication légales ou autres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

## AVIS

## COURBE DES TAUX DU 30 MARS 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) <sup>[1]</sup>	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,715%		
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,714%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,714%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,713%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,712%	998,374
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,711%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012	4,707%		
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,748%	1 011,179
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012	4,779%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,908%		1 001,480
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,049%	1 023,916
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,171%	1 063,796
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,228%	1 088,323
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,370%	1 055,224
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,631%		983,597
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,663%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,703%	1 053,336
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,780%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,794%	981,365
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,965%	1 073,796
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,979%		968,623

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	136,344	136,355		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,937	11,938		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,221	1,222		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	32,925	32,928		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,173	45,177		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	151,725	151,131		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	560,707	557,482		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	123,743	122,691		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	121,921	121,636		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	111,560	111,287		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	108,84	108,583		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	93,130	92,521		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	156,065	155,843		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	91,589	91,126		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 222,166	1 228,978		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 112,809	2 132,165		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	106,355	107,173		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	115,327	116,068		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 131,534	1 138,971		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	114,396	114,770		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,708	13,841		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 543,327	5 557,225		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 395,699	6 409,555		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,021	2,057		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,708	1,731		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	1,036	1,032		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	109,159	109,170
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	101,621	101,632
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	102,364	102,374
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,986	103,997
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,773	104,784
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,956	107,966
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,915	104,926
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,938	104,949
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	105,042	105,053
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CCF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,746	106,756
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,858	103,866
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,207	101,218
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,953	104,963
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	107,425	107,436
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	107,032	107,041
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	103,410	103,418
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,819	103,829
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	105,439	105,449
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	103,424	103,434
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,972	106,981
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,934	104,942
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,687	103,698
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	105,401	105,411
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,662	105,671
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,806	102,815

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## TITRES OPCVM

## FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,623	10,624
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	105,034	105,044
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,242	100,248

## FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE

55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	103,000	103,063
----	---------------------------	-----	------------	----------	-------	---------	---------	---------

## SICAV MIXTES

56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	72,963	72,621
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	145,392	144,335
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 448,780	1 437,940
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	112,581	106,616	106,349
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	116,359	109,292	108,889
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	95,575	85,193	84,363
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,770	15,751
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	277,442	260,510	259,724
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	47,016	46,719
65	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 105,040	2 085,772
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	75,813	75,521
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	56,632	56,437
68	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	100,303	100,004
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	109,150	108,779
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	100,386	99,790

## FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,491	11,477
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,324	12,283
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	16,076	15,985
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	16,332	16,206
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,526	11,466
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	128,457	112,023	111,063
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	120,081	119,603
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,977	122,647
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	18,867	18,769

## FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,700	100,576
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	105,042	104,879
82	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,000	100,097
83	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	150,176	133,630	135,313
84	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,761	9,798
85	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	110,764	111,323
86	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	113,197	113,758
87	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,187	99,573
88	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,777	99,642
89	MAC CROISSANCE FCP	MAC CSA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	169,463	170,140
90	MAC EQUILIBRE FCP	MAC CSA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	153,228	153,626
91	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC CSA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	137,764	138,073
92	MAC EXCELLENCE FCP	MAC CSA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	9 439,684	9 485,979
93	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC CSA	20-juil-09	-	-	192,968	184,872	185,380
94	MAC AL HOUDA FCP	MAC CSA	04-oct-10	-	-	109,114	113,470	114,489
95	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 339,734	1 347,828
96	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	100,419	100,702
97	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	106,021	105,448
98	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	9 882,327	9 926,001

**BULLETIN OFFICIEL**  
**DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -  
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : [cmf@cmf.org.tn](mailto:cmf@cmf.org.tn)

**Publication paraissant**  
**du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar  
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF  
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE**

du  
**CMF**  
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS

### SOCIETE MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD  
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **11 avril 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, GAC (Chiheb GHANMI) et Proaudit ( Tarak Zahaf).

### BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2010

(En dinars tunisiens)

ACTIFS	Note	31/12/2010	31/12/2009 (*)
<b><u>Liquidités et équivalents de liquidités</u></b>	<b>1</b>	<b>3 082 969</b>	<b>1 308 042</b>
<b><u>Créances sur la clientèle</u></b>		<b>100 764 355</b>	<b>68 605 001</b>
Créances de Leasing : encours financiers		99 852 101	69 281 119
Moins : provisions 1		<2 192 352>	<2 726 398>
	<b>2</b>	97 659 749	66 554 721
Créances de Leasing : impayés		3 377 338	3 804 694
Moins : provisions 2		<2 713 571>	<3 224 867>
	<b>3</b>	663 767	579 827
créances de leasing encours	<b>4</b>	2 440 839	1 470 453
<b><u>Portefeuille titre de placement</u></b>	<b>5</b>	<b>1 352</b>	<b>2 054 592</b>
<b><u>Portefeuille titres d'investissement</u></b>	<b>6</b>	<b>3 701 408</b>	<b>2 935 636</b>
titres d'investissement		4 014 085	3 161 160
Moins : provisions 3		<312 677>	<225 524>
<b><u>Valeurs immobilisées</u></b>	<b>7</b>	<b>1 095 080</b>	<b>627 115</b>
Immobilisations propres		2 166 914	1 503 582
Moins : Amortissement		<1 071 834>	<876 467>
<b><u>Autres Actifs</u></b>	<b>8</b>	<b>4 766 037</b>	<b>2 538 804</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>113 411 202</b>	<b>78 069 190</b>

(\*) Les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

## MODERN LEASING

### BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2010

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
	Note	31/12/2010	31/12/2009 (*)
<b><u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u></b>			
<b><u>PASSIFS</u></b>			
Dettes envers les établissements financiers	<b>9</b>	2 004 010	128 702
Dettes envers la clientèle	<b>10</b>	761 042	1 148 496
Emprunt et dettes rattachées	<b>11</b>	72 274 542	50 481 519
Fournisseurs et comptes rattachés	<b>12</b>	4 699 294	3 135 918
Autres passifs courants	<b>13</b>	2 131 716	1 942 220
<b>Total des passifs</b>		<b>81 870 605</b>	<b>56 836 856</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital social		20 000 000	15 000 000
Réserves légale		472 629	345 180
Autres réserves		3 763 539	3 210 600
Prime liée au capital		3 500 000	
Réserves fond social		155 494	127 574
Résultat reportés		1 068 591	39 487
<b>Total des capitaux propres avant résultat</b>		<b>28 960 253</b>	<b>18 722 842</b>
Résultat de l'exercice		2 580 344	2 509 492
<b>Total des capitaux propres après résultat</b>	<b>14</b>	<b>31 540 597</b>	<b>21 232 333</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>113 411 202</b>	<b>78 069 190</b>

(\*) Les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

<b>ETAT DE RESULTAT</b>
-------------------------

(En dinars tunisiens)

Désignation	Note	31/12/2010	31/12/2009 (*)
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>			
Intérêt de crédit bail		8 496 266	6 577 415
Autres produits d'exploitation		501 942	428 218
VARIATION DES PRODUITS RESERVES		124 925	143 983
Charges financières		<3 431 240>	<2 829 084>
Produits financiers nets		104 159	89 902
<b>Produits nets</b>	<b>15</b>	<b>5 796 052</b>	<b>4 410 434</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>			
Charges de personnel	<b>16</b>	<1 558 009>	<1 032 315>
Dotation net aux provisions créances douteuses	<b>17</b>	803 672	825 693
Dotation sur titres	<b>18</b>	<71 115>	61 310
Dotations aux amortissements des immo propres	<b>19</b>	<238 884>	<171 280>
Dotations aux provisions pour risques et charges		<46 391>	<35 267>
Autres charges d'exploitation	<b>20</b>	<1 616 536>	<888 282>
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>&lt;2 727 262&gt;</b>	<b>&lt;1 240 140&gt;</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>3 068 790</b>	<b>3 170 295</b>
Autres gains ordinaires	<b>21</b>	216 179	270 544
Autres pertes ordinaires		<137>	<16 846>
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôt</b>		<b>3 284 831</b>	<b>3 423 992</b>
Impôt sur les sociétés		<704 487>	<914 500>
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>2 580 344</b>	<b>2 509 492</b>

(\*) Les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité

<b>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</b>			
<b>(En dinars tunisiens)</b>			
	<b>Note</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
Encaissements reçus des clients		60 144 264	55 926 073
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing		-84 095 432	-60 648 950
Sommes versés au personnel et aux		-1 322 001	-1 020 562
Titres de placement		2 053 240	-2 053 236
Intérêts payés		-3 364 836	-2 852 926
Autres flux de trésorerie		-1 329 983	-777 393
Etat impôts et taxes payés		-1 406 193	-436 620
<b>Flux de trésorerie affectés à l'exploitation</b>		<b>-29 320 941</b>	<b>-11 863 614</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i></b>			
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres		-713 226	-236 450
Enc. de la cession d'immo. Propres		1 260 000	7 600
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières		-852 925	-768 573
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements</b>		<b>-306 151</b>	<b>-997 422</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés au financement</i></b>			
Enc. suite à l'émission d'actions		8 500 000	5 000 000
Dividendes et autres distributions		-699 908	-449 941
Enc. provenant des emprunts		77 500 000	52 800 000
Remboursements d'emprunts		-55 773 379	-44 374 565
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>29 526 712</b>	<b>12 975 494</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>-100 380</b>	<b>114 458</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>1 179 340</b>	<b>1 064 882</b>
<b><i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i></b>		<b>1 078 960</b>	<b>1179340</b>

## **Notes aux états financiers** **AU 31 DECEMBRE 2010**

### **1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers de la Société « MODERN LEASING » arrêtés au 31/12/2010, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

### **2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES**

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

#### **2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :**

##### **a. Créances immobilisées :**

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant 2008, modern leasing enregistrait les investissements de leasing dans le bilan sous la rubrique « Immobilisation données en leasing » et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail qui correspond à la portion du capital incluse dans le loyer facturé (c'est à dire le principal).

Antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2009, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des

amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NC 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Cette nouvelle approche a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

***b. Couverture du risque :***

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

▪ <b>A</b> : Actifs courants	0 %
▪ <b>B1</b> : Actifs nécessitant un suivi particulier	0 %
▪ <b>B2</b> : Actifs incertains	20 %
▪ <b>B3</b> : Actifs préoccupants	50 %
▪ <b>B4</b> : Actifs compromis	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing et des marges réservées.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

<b>Biens donnés en leasing</b>	<b>Décote annuelle</b>
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

Il est à noter que la société a constaté une décote de 100% de la valeur vénale des biens donnés en leasing autres qu'immobiliers des relations classées 4 et 5.

## **2.2. Comptabilisation des charges encourues :**

Les intérêts encourus et charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

## **2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :**

### **a. Immobilisations incorporelles :**

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

### **b. Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>Durée d'utilisation estimée</b>	<b>Méthode d'amortissement</b>
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

#### **2.4. Présentation des états financiers :**

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Modern Leasing et des résultats de ses opérations, la société a opté à partir de 2009, pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle présentée par la norme 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de manière à déterminer certaines valeurs et soldes intermédiaires spécifiques à l'activité.

#### **3. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2010 :**

Les faits marquants de l'exercice de 2010 se résument comme suit :

*a.* L'augmentation du capital social de 5 000 000 Dinars par l'émission de 1 000 000 d'actions nouvelles de 5 Dinars de nominal émises au prix de 8,500 Dinars chacune, entièrement libérées à la souscription, suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 juillet 2010.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 15 juillet 2010 a également décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des valeurs Mobilières de Tunis. Ainsi, le capital a été porté de 15 000 000 DT au 31 décembre 2009 à 20 000 000 DT au 31 décembre 2010 et une prime d'émission de 3 500 000 DT a été encaissée par la société au terme de l'opération d'introduction en bourse. La date de jouissance des actions nouvellement émises a été fixée au premier janvier 2010.

b. Dans le cadre du renforcement du potentiel commercial et des services de prospection de Modern Leasing, la société a procédé au cours de l'exercice à l'ouverture d'une agence à Sousse et d'une autre à Sfax ainsi qu'à la création de son site Web.

#### **4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE :**

A la date du 15/03/2011, les engagements de la société envers les familles Ben Ali et Trabelsi s'élèvent à 5 858 441 Dinars dont 4 267 185 Dinars au profit de Carthage Cement, et Grandes Carrières du Nord trade et 282 120 Dinars au profit de la SOTUDEF qui est totalement provisionnée.

Les échéances des mois de janvier, février et mars ont été honorées, sauf pour les cas de sociétés appartenant au secteur du tourisme en raison des retombés des derniers événements qu'a connu le pays (pour ces sociétés, le montant des impayés s'élève à 78 745 Dinars et le risque global est de 302 017 Dinars).

Il est à préciser que la société est entrée en contact avec les administrateurs judiciaires désignés à la tête des entreprises appartenant à ces 2 familles ; nous avons ainsi pu nous assurer de l'existence et du bon état du matériel financé d'une part et constater que des arrangements sur la reprise des activités sont en cours, d'autre part.

Partant de ces constats et au vu du règlement des échéances de 2011 pour la plupart des sociétés, ML a maintenu ces créances en actifs courants.

Pour les relations traitant avec la Libye, le montant des engagements avec ces relations s'élève à 770 221 Dinars dont 282 120 Dinars avec une relation contentieuse de ML et est totalement provisionnée.

Pour ces relations, nous avons pu nous s'assurer que le matériel financé par ML se trouvait en bon état sur le territoire tunisien. En outre, ces relations ne traitent qu'une faible partie de leur chiffre d'affaires avec la Libye et par conséquent les événements survenus dans ce pays ne semblent pas affecter leur situation financière, ce qui nous amène à déduire que le risque de contrepartie induit de la crise libyenne est très faible.

Il est à noter, par ailleurs, que le taux de retour brut des impayés du 1er trimestre 2011 s'est élevé à 36,85% contre une moyenne annuelle de 25% en 2010. Sur ces impayés, ML a pu recouvrer à la date du 15/03/2011, environ 31,44. %,

**5. NOTES EXPLICATIVES***(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)***Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :**

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2010, à **3 082 969 DT** et se détaille comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009(*)</b>	<b>Variations</b>
Banques	3 082 255	1 307 823	1 774 431
Caisse	714	219	495
<b><i>Total</i></b>	<b><i>3 082 969</i></b>	<b><i>1 308 042</i></b>	<b><i>1 774 926</i></b>

(\*) Les banques ayant un solde créditeur sont présentées au niveau de la rubrique « dettes envers les établissements financiers. En conséquence les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

**Note 2 – Créances de leasing : encours financiers :**

Au 31 décembre 2010, le montant des encours financiers a atteint **97 659 749 DT**, et se détaille comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>	<b>Notes</b>
Immobilisations données en Leasing	62 873 318	87 821 300	-24 947 982	
Amortissements	-55 645 306	-72 292 424	16 647 118	
Créances immobilisées	92 624 089	53 752 243	38 871 846	
<b><i>Créances de leasing : encours financiers</i></b>	<b><i>99 852 101</i></b>	<b><i>69 281 119</i></b>	<b><i>30 570 982</i></b>	<b><i>2.1</i></b>
Provisions sur encours	-2 192 352	-2 726 398	534 046	<b>2.2</b>
<b><i>Valeurs Nettes</i></b>	<b><i>97 659 749</i></b>	<b><i>66 554 721</i></b>	<b><i>31 105 027</i></b>	<b><i>2.2</i></b>

**Note 2.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :**

Le poste créances immobilisées brutes au 31 décembre 2010 a atteint **99 852 101 DT**. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellés	En Principal			En Intérêt		
	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Loyers	33 464 760	64 109 826	2 277 515	8 439 237	9 664 031	306 404
<b>Total</b>	<b>99 852 101</b>			<b>18 409 672</b>		

**Note 2.2 – Encours nets des provisions :**

Au 31 Décembre 2010, le montant des encours nets des provisions a atteint **97 659 749 DT** et se détaille par classe de risque comme suit :

Classe de risque	Encours brut 2010	Provisions			Encours nets au 31/12/2010
		Au 31/12/2009	Dotation/ Reprise	Au 31/12/2010	
Classe A	83 063 570	0	0	0	83 063 570
Classe B 1	13 524 125	0	0	0	13 524 125
Classe B 2	575 374	-186	186	0	575 374
Classe B 3	32 560	-78 758	78 758	0	32 560
Classe B 4	2 656 472	-2 647 454	455 102	-2 192 352	464 120
<b>Total</b>	<b>99 852 101</b>	<b>-2 726 398</b>	<b>534 046</b>	<b>-2 192 352</b>	<b>97 659 749</b>

**Note 3 – Créances de leasing impayées et engagements nets :****Note 3.1 – Créances de leasing impayées :**

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 31 décembre 2010, un solde net de **663 767 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Créances clients	3 377 338	3 804 694	-427 356
Provisions pour dépréciation comptes clients	-1 744 477	-2 014 103	269 626
Produits réservés suite consolidation et relocations	-313 180	-429 925	116 745
Marges réservées	-655 914	-780 839	124 925
<b>Total</b>	<b>663 767</b>	<b>579 827</b>	<b>83 940</b>

La structure des impayés, provisions sur impayés et marges réservées par classe de risque au 31/12/2010, se présente comme suit :

Libellés	Valeur brute au 31/12/2010	Provisions			Agios réservés au 31/12/2010	Produits réservés / consolidation
		31/12/2009	Dotation/ Reprise	31/12/2010		
Classe A	6 141	0	0	0	-6 141	-1 217
Classe B 1	1 065 272	0	0	0	-188 498	-31 125
Classe B 2	168 815	0	-5 960	-5 960	-22 918	0
Classe B 3	47 466	-3 061	116	-2 945	-3 050	0
Classe B 4	2 089 643	-2 011 042	275 471	-1 735 571	-435 307	-280 838
<b>Total</b>	<b>3 377 337</b>	<b>-2 014 103</b>	<b>269 627</b>	<b>-1 744 476</b>	<b>-655 914</b>	<b>-313 180</b>

**Note 3.2 – Engagements nets :**

Au 31 Décembre 2010, le montant des engagements (créances immobilisées et créances impayées) nets des provisions, des agios réservés et des produits réservés suite consolidation et relocations a atteint 98 323 516 DT et se détaille par classe de risques comme suit :

Classe de risque	Engagement brut au 31/12/2010	Provisions			Agios réservés au 31/12/2010	Produits réservés / consolidation au 31/12/2010	Encours nets au 31/12/2010
		Au 31/12/2009	Dotations/ Reprises	Au 31/12/2010			
Classe A	83 069 711	0		0	-6 141	-1 217	83 062 353
Classe B 1	14 589 397	0		0	-188 499	-31 125	14 369 774
Classe B 2	744 189	-186	-5 774	-5 960	-22 918	0	715 311
Classe B 3	80 026	-81 819	78 873	-2 946	-3 050	0	74 030
Classe B 4	4 746 115	-4 658 496	730 573	-3 927 923	-435 307	-280 838	102 047
<b>Total</b>	<b>103 229 439</b>	<b>-4 740 501</b>	<b>803 672</b>	<b>-3 936 829</b>	<b>-655 914</b>	<b>-313 180</b>	<b>98 323 516</b>

**Note 4 – Créances de leasing encours :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **2 440 839 DT**. Il se détaille comme suit :

Affaire N°	Valeurs	Affaire N°	Valeurs
LM00223440	30 509	LM00223830	22 088
LM00220650	46 629	LM00224830	20 434
LM00225130	34 800	LM00225320	19 000
LM00225800	23 980	LM00225350	23 980
LM00227660	21 173	LM00225480	24 521
LM00227410	20 434	LM00225520	20 480
LM00227730	25 038	LM00226040	23 980
LM00227130	10 000	LM00226290	35 201
LM00227420	22 067	LM00226370	16 000
LM00223210	13 185	LM00226430	87 352
LM00227880	90 653	LM00227100	21 241
LM00227400	44 098	LM00226850	50 570
LM00226250	49 520	LM00227110	23 980
LM00227750	59 509	LM00227120	22 088
BM00224700	450 472	LM00227200	23 530
LM00224500	30 950	LM00183801	23 980
LM00228260	23 748	LM00227250	7 437
LM00216840	61 683	LM00227250	43 218
BM00219110	477 289	LM00227270	124 959
LM00220510	23 980	LM00227320	23 748
LM00222980	72 301	LM00227390	24 278
LM00200191	13 581	LM00228210	22 825
LM00226360	43 073	LM00228290	23 747
		LM00228380	23 530
<b>Sous-total (1)</b>	<b>1 688 672</b>	<b>Sous-total (2)</b>	<b>752 167</b>
<b><i>TOTAL (1)+(2)</i></b>		<b><i>2 440 839</i></b>	

**Note 5 – Portefeuille Titres de Placements :**

Ce poste totalise au 31 décembre 2010, un solde de **1 352 DT** et s'analyse comme suit :

Libellés	31/12/2009	Acquisitions	Cessions/ Transfert	31/12/2010
SICAV BH PLACEMENT	222			222
SICAV OBLIGATAIRE	2 054 370	-	-2 053 240	1130
SICAV AXIS OBLIGATAIRE	-	8 156 167	-8 156 167	-
<b><i>Total</i></b>	<b><i>2 054 592</i></b>	<b><i>8 156 167</i></b>	<b><i>-10 209 407</i></b>	<b><i>1 352</i></b>

**Note 6 – Portefeuille titres d'investissements :**

Le solde net de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **3 701 408 DT** et s'analyse ainsi :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>
Immobilisations financières	4 014 085	3 161 160	852 925
Provisions 2	-312 677	-225 524	-87 153
<b>Total</b>	<b>3 701 408</b>	<b>2 935 636</b>	<b>765 772</b>

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

<b>Libellés</b>	<b>Mouvements</b>			<b>Valeurs au 31/12/10</b>	<b>Provisions</b>			<b>Valeurs Nettes au 31/12/10</b>
	<b>Valeurs au 31/12/2009</b>	<b>Acquisition / Reclassement</b>	<b>Cession</b>		<b>Déc. 2009</b>	<b>Dotations et reprises</b>	<b>déc-10</b>	
STIMEC	21 588	0	-	21 588	21 588	-	21 588	0
Assurances SALIM	372 936	0	-	372 936	-	-	0	372 936
SIM SICAR	900 075	0	-	900 075	60 863	-22 355	38 508	861 567
SGRC	199 990	0	-	199 990	-	-	0	199 990
SMT	25 000	0	-	25 000	25 000	-	25 000	0
BM T	115 000	0	-	115 000	115 000	-	115 000	0
SIFIB	498	0	-	498	-	-	0	498
UTB	3 073	2 925		5 998	3073	2 925	5 998	0
Fonds gérés SIMSICAR	1 523 000	750 000	-	2 273 000	-	105 909	105 909	2 167 091
Fonds gérés ATID	0	100 000	<sup>2</sup>	100 000		674	674	99 326
<b>Total</b>	<b>3 161 160</b>	<b>852 925</b>	<b>0</b>	<b>4 014 085</b>	<b>225 524</b>	<b>87 153</b>	<b>312 677</b>	<b>3 701 408</b>

**Note 7 – Immobilisations propres :**

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2010 un total net **1 095 080 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	Val. Brute au 31/12/2009	Acquisit.	Cession 2010	Val. Brute au 31/12/10	Amort au 31/12/09	Dotations 2010	Amort sur cession	Amort au 31/12/10	VCN au 31/12/10
Logiciels	574 118	240 830	0	814 948	-451 432	-109 329	0	-560 761	254 187
Terrain	134 384	0	0	134 384	0	0	-	0	134 384
Constructions	141 021	0	0	141 021	-6 730	-2 820	0	-9 550	131 471
A.A.I.	87 718	172 286	0	260 005	-48 215	-16 315	0	-64 530	195 474
M.M.B.	69 009	118 023	49 894	137 138	-55 965	-15 022	43 517	-27 470	109 668
M. Informatiques	250 422	73 666	0	324 088	-215 710	-34 612	0	-25 0322	73 766
Autres matériels	27 337	21 087	0	48 424	-16 945	-3 782	0	-20 727	27 697
Matériels roulants	219 573	87 334	0	306 907	-81 470	-57 004	0	-138 474	168 433
<b>Total</b>	<b>1 503 582</b>	<b>713 226</b>	<b>49 894</b>	<b>2 166 914</b>	<b>-876 467</b>	<b>-238 884</b>	<b>43 517</b>	<b>-1 071 834</b>	<b>1 095 080</b>

**Note 8 – Autres Actifs :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **4 766 037 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variation	Note
Prêts au personnel long terme	69 034	70 708	-1 674	
Cautionnements	16 077	2 520	13 557	
charge a repartir	261 546	0	261 546	
Prêts au personnel court terme	105 908	75 830	30 078	
Charges comptabilisées d'avance	15 633	(*) 12 236	3 397	
Etat, impôts et taxes	4 268 139	1 124 936	3 143 203	8.1
Compte d'attente	28 150	1 236	26 914	
Rémunération du personnel	0	535	-535	
Débiteurs divers	267	1 250 000	-1 249 733	
Produit à recevoir	1 283	803	480	
<b>Total</b>	<b>4 766 037</b>	<b>2 538 804</b>	<b>2 227 233</b>	

(\*) : La société a procédé au cours de l'exercice 2010 à la présentation de la partie des charges constatées d'avance relative aux intérêts au niveau de la rubrique « emprunts et dettes rattachées », l'information comparative a été retraitée en Proforma.

**Note 8.1 – Etat impôts et taxes :**

Le montant des impôts et taxes a atteint **4 268 139 DT** au 31 décembre 2010, détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variation
			-10 193
Retenues sur placement et jetons de présence	10 294	20 487	
Acomptes provisionnels	823 050	321 164	501 886
Etat, impôts et taxes, Report TVA	3 434 795	783 285	2 651 510
<b>Total</b>	<b>4 268 139</b>	<b>1 124 936</b>	<b>3 143 203</b>

**Note 9 – Dettes envers les établissements financiers :**

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2010, à **2 004 010 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009(*)	Variations
Banques	2 004 010	128 702	1 875 308
<b>Total</b>	<b>2 004 010</b>	<b>128 702</b>	<b>1 875 308</b>

(\*) Les banques ayant un solde créditeur sont présentées au niveau de la rubrique « dettes envers les établissements financiers. En conséquence les états financiers de l'exercice 2009 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

#### Note 10 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **761 042 DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Clients créditeurs	761 042	1 148 496	-387 454
<b><u>Total</u></b>	<b><u>761 042</u></b>	<b><u>1 148 496</u></b>	<b><u>-387 454</u></b>

#### Note 11 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **72 274 542DT**. Il se détaille comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2009	Accords	Reclassements renouvellement ou abonnements	Règlements	Solde au 31/12/2010	Note
Emprunts à long terme	35 451 716	59 800 000	-45 255 462		49 996 254	<b>10.1</b>
Emprunts à court terme	5 139 977		45 255 462	-41 573 379	8 822 060	<b>10.2</b>
Intérêts courus	35 643		198 168	0	233 811	<b>10.3</b>
Billets de trésorerie	10 000 000	17 700 000		-14 200 000	13 500 000	
Intérêts payés d'avances	(*)-145 817		-131 766		- 277 583	
<b><u>Total</u></b>	<b><u>50 481 519</u></b>	<b><u>77 500 000</u></b>	<b><u>66 402</u></b>	<b><u>-55 773 379</u></b>	<b><u>72 274 542</u></b>	

(\*) : La société a procédé au cours de l'exercice 2010 à la présentation de la partie des charges constatées d'avance relative aux intérêts au niveau de la rubrique « emprunts et dettes rattachées », l'information comparative a été retraitée en Proforma.

#### Note 11.1 – Emprunts à long terme :

Le montant des emprunts à long terme a atteint **49 996 254 DT**, au 31 décembre 2010, détaillé comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2009	Accords	Reclassements	Solde au 31/12/2010
EMPRUNT BH	7 712 602	10 000 000	-3 166 069	14 546 533
CREDIT BTE	4 643 864		-1 428 284	3 215 580
CREDIT ATB	2 000 000		-1 000 000	1 000 000
CREDIT BIAT	0	10 000 000	-1 584 656	8 415 343
CREDIT AMEN BANK	0	6 500 000	-1 321 429	5 178 571
CMT BANQUE DE TUNISIE	3 095 250		-1 455 024	1 640 226
CREDIT EL BARAKA	18 000 000	33 300 000	-35 300 000	16 000 000
<b><u>Total</u></b>	<b><u>35 451 716</u></b>	<b><u>59 800 000</u></b>	<b><u>-45 255 462</u></b>	<b><u>49 996 254</u></b>

#### Note 11.2 – Emprunts à court terme :

Le montant des emprunts à court terme a atteint **8 822 060 DT** au 31 décembre 2010, détaillé comme suit :

Libellés	31/12/2009	Reclassements/ Renouvellements/ Abonnements	Règlements	31/12/2010
				2 568 383
Échéance à - 1 an/Emprunt BH	1 256 671	3 166 069	-1 854 357	
Échéance à - 1 an/Emprunt BT	1 455 022	1 455 024	-1 455 024	1 455 022
Échéance à - 1 an/Emprunt ATB	1 000 000	1 000 000	-1 000 000	1 000 000
Échéance à - 1 an/Emprunt BIAT	0	1 584 656	-142 857	1 441 799
Échéance à - 1 an/Emprunt AMEN BANK	0	1 321 429	-392 857	928 572
Échéance à - 1 an/Emprunt ALBARAKA BANK	0	35 300 000	-35 300 000	0
Échéance à - 1 an/Emprunt BTE	1 428 284	1 428 284	-1 428 284	1 428 284
<b>Total</b>	<b>5 139 977</b>	<b>45 255 462</b>	<b>-41 573 379</b>	<b>8 822 060</b>

Note 11.3 – Intérêts courus :

Les intérêts courus et non échus sur les crédits bancaires s'élèvent à **233 811 DT** et se détaillent comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Intérêts sur crédit BH	31 046	16 336	14 710
Intérêts sur crédit BIAT	9 500	0	9 500
Intérêts sur crédit BTE	4 756	12 584	-7 828
Intérêts sur crédit ATB	1 912	6 723	-4 810
Intérêts sur crédit AMEN BANK	33 599	0	33 599
Intérêts sur crédit ALBARAKA BANK	152 998	0	152 998
<b>Total</b>	<b>233 811</b>	<b>35 643</b>	<b>198 168</b>

Note 12 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 31 décembre 2010, un solde **4 699 294 DT** et se ventile comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variation
Fournisseurs Leasing	4 243 681	2 899 815	1 343 866
Fournisseurs divers	455 613	236 103	219 510
<b>Total</b>	<b>4 699 294</b>	<b>3 135 918</b>	<b>1 563 376</b>

Note 13– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 31 décembre 2010 à **2 131 716 DT** et se détaille comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>
Etat, impôts et taxes	221 225	100 835	120 390
CNSS à payer	138 595	59 660	78 934
Avance accordée BH	2 450	2 450	0
Compte d'attente	54 170	52 492	1 678
Tantièmes à payer	3 333	3 333	0
Dividendes à payer	193	102	92
Assurance Groupe	4 942	29 242	-24 300
Impôts sur les bénéfices	704 487	914 500	-210 013
Charges à payer	399 817	259 200	140 617
Crédit BH CNRPS	11 545	7 468	4 076
Opposition amicale BH	222	121	102
Association sportive BH	0	108	-108
Provisions pour congés payés	98 125	66 488	31 637
Provisions pour risques	492 612	446 221	46 391
<b><i>Total</i></b>	<b><i>2 131 716</i></b>	<b><i>1 942 220</i></b>	<b><i>189 496</i></b>

**Note 14 – Capitaux propres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **31 540 597 DT** et s'analyse comme suit :

<i>Libellés</i>	<i>Capital social</i>	<i>Réserves Légales</i>	<i>Autres Réserves</i>	<i>PRIME LIEE AU CAPITAL</i>	<i>Réserves statutaires</i>	<i>Réserves Fonds Social</i>	<i>Résultats Reportés</i>	<i>Résultat de la période</i>	<i>Total</i>
Solde au 31/12/2009	15 000 000	345 180	3 059 047		151 553	127 574	39 487	2 509 492	21 232 334
Affectations AGO 25/03/2010		127 449	400 000		152 939	100 000	1 729 104	-2 509 492	0
Dividendes							-700 000		-700 000
Crédits non remboursables		-	-	-	-	-72 080	-	-	-72 080
AUGMENTATION DE CAPITAL	5 000 000			3 500 000					8 500 000
Résultat de la période								2 580 344	2 580 344
<b><i>Solde au 31/12/2010</i></b>	<b><i>20 000 000</i></b>	<b><i>472 629</i></b>	<b><i>3 459 047</i></b>	<b><i>3 500 000</i></b>	<b><i>304 492</i></b>	<b><i>155 494</i></b>	<b><i>1 068 591</i></b>	<b><i>2 580 344</i></b>	<b><i>31 540 597</i></b>

**Note 15 – Produits nets de leasing :**

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 31 décembre 2010 à **5 796 052 DT** et s'analysent comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>	<b>Note</b>
<u>Loyers leasing</u>	15 806 325	22 774 876	-6 968 551	
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	-7 310 059	-16 197 461	8 887 402	
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	8 496 266	6 577 415	1 918 851	
- Dotation marge	-166 879	-188 243	21 364	
- Reprise marge	291 804	332 226	-40 422	
<u>Variations des marges réservées</u>	<b>124 925</b>	<b>143 983</b>	<b>-19 058</b>	
<u>Autres produits d'exploitation</u>	<b>501 942</b>	<b>428 218</b>	<b>73 724</b>	
- Intérêts de retard	346 164	280 136	66 028	
- Services annexes	155 778	148 082	7 696	
<u>Charges Financières nettes</u>	<b>3 431 240</b>	<b>2 829 084</b>	<b>602 156</b>	<b>14.1</b>
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	104 159	89 902	14 257	
<b><u>Produits nets de leasing</u></b>	<b><u>5 796 052</u></b>	<b><u>4 410 434</u></b>	<b><u>1 385 618</u></b>	

**Note 15.1 – Charges financières :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **3 431 240 DT** s'analyse comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>
Intérêts sur billets de trésorerie	647 042	490 363	156 679
Intérêts sur emprunts - Best Bank	973 727	927 150	46 577
Intérêts sur emprunts – BT	208 527	345 811	-137 283
Intérêts sur emprunts – BH	764 331	338 816	425 515
Intérêts sur emprunts – BIAT	53 636	0	53 636
Intérêts sur emprunts – BTE	315 100	415 595	-100 496
Intérêts sur emprunts – ATB	142 238	223 450	-81 212
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	193 639	0	193 639
Commission sur emprunt obligataire SIFIB	5 306	326	4 980
Commissions d'aval sur EO	0	7 528	-7 528
Commissions sur remise chiffre d'affaires	93 257	58 887	34 370
Commissions de gestion SIMSICAR	22 626	13 323	9 303
Pertes de changes	2 205	2 476	-271
Agios débiteurs	9 606	5 359	4 247
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 431 240</u></b>	<b><u>2 829 084</u></b>	<b><u>602 156</u></b>

**Note 16 – Charges du personnel :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **1 558 009 DT** et s'analyse comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>
Salaires et compléments de salaires	796 690	537 496	259 194
Charges connexes aux salaires	160 303	130 081	30 222
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	272 768	186 450	86 318
Variation de la provision pour congés à payer	31 637	2 171	29 466
Autres charges sociales	9 693	1 354	8 339
Provision sur prime	286 918	174 763	112 155
<b>Total</b>	<b>1 558 009</b>	<b>1 032 315</b>	<b>525 694</b>

**Note 17 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :**

Le solde de ce poste s'élève, au 31 décembre 2010, à **803 672 DT**. Il correspond à la reprise nette des provisions antérieurement constituées sur les encours et les impayés et s'analyse comme suit :

<b>Libellés</b>	<b>Provisions au 31/12/2009</b>	<b>Dotations (Reprises) sur impayés</b>	<b>Dotations (Reprises) sur encours</b>	<b>Total des dotations ou des Reprises</b>	<b>Provisions au 31/12/2010</b>
Classe A	0	0	0	0	0
Classe B 1	0	0	0	0	0
Classe B 2	-186	-5 960	186	-5 774	-5 961
Classe B 3	-81 819	116	78 757	78 873	-2 946
Classe B 4	-4 658 496	275 471	455 102	730 573	-3 927 923
<b>Total</b>	<b>-4 740 501</b>	<b>269 627</b>	<b>534 045</b>	<b>803 672</b>	<b>-3 936 829</b>

**Note 18 – Dotation sur titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **71 115 DT** et se détaille comme suit :

	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>variation</b>
STIMEC	-	-2 500	2 500
SIM SICAR	22 354	39 052	-16 698
UTB	-2 925	-3 073	148
Fonds gérés SIMSICAR (cimenterie Bizerte)	-105 909	-	-105 909
Fonds gérés ATID	-674	0	-674
PLUS VALUE / TITRES de placement	16 039	27 831	-11 792
<b>Total</b>	<b>-71 115</b>	<b>61 310</b>	<b>-132 425</b>

**Note 19 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **238 884DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009
Logiciels	-109 329	-71 561
Constructions	-2 820	-30 455
A.A.I.	-16 314	-6 866
M.M.B.	-15 022	-10
M. Informatiques	-34 612	-28 729
Autres matériels	-3 782	-1 448
Matériels roulants	-57 004	-32 211
<b><i>Total</i></b>	<b>-238 884</b>	<b>-171 280</b>

(\*) : La société a procédé au cours de l'exercice 2010 à la présentation de la résorption des charges à répartir et des frais préliminaires au niveau de la rubrique « Autres charges d'exploitation », l'information comparative a été retraitée en Proforma.

**Note 20 – Autres charges d'exploitation :**

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2010 à **1 485 762 DT** et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2010	31/12/2009	Variations
Achats de matières et fournitures	143 365	102 474	40 891
<b>Total des achats</b>	<b>143 365</b>	<b>102 474</b>	<b>40 891</b>
Charges locatives	204 395	67 701	136 694
Entretiens et réparations	171 046	103 805	67 241
Primes d'assurances	24 776	42 390	-17 614
Etudes, recherches et divers services extérieurs	0	130	-130
<b>Total des services extérieurs</b>	<b>400 218</b>	<b>214 026</b>	<b>186 192</b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	174 615	145 780	28 835
Publicités, publications, relations publiques	245 972	139 540	106 432
Déplacements, missions et réceptions	45 297	15 697	29 600
Frais postaux et de télécommunications	93 888	72 320	21 568
Services bancaires	1 414	1 525	-111
Divers services extérieurs	105 735	77 837	27 898
<b>Total des autres services extérieurs</b>	<b>561 186</b>	<b>452 699</b>	<b>214 222</b>
Jetons de présence	67 500	34 535	32 965
Autres charges diverses	19 830	14 742	5 088

<b>Libellés</b>	<b>31/12/2010</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>Variations</b>
<b>Total des charges diverses</b>	<b>87 330</b>	<b>49 277</b>	<b>38 053</b>
Impôts et taxes sur rémunération	27 972	14 109	13 863
TCL	124 233	81 550	42 683
Droits d'enregistrement et de timbres	23 058	13 017	10 041
Autres impôts et taxes	12 666	12 795	-129
<b>Total des impôts et taxes</b>	<b>187 930</b>	<b>121 471</b>	<b>66 459</b>
<b>Résorption des autres actifs</b>	<b>130 773</b>	<b>9 742</b>	<b>121 031</b>
<b><i>Total</i></b>	<b><u>1 616 536</u></b>	<b><u>888 282</u></b>	<b><u>728 254</u></b>

(\*) : La société a procédé au cours de l'exercice 2010 à la présentation de la résorption des charges à répartir et des frais préliminaires au niveau de la rubrique « Autres charges d'exploitation », l'information comparative a été retraitée en Proforma.

#### **Note 21 – Autres gains ordinaires :**

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 31 décembre 2010 à **216 179 DT**. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés et de la reprise des produits réservés.

#### **Note 22 – L'état de flux de trésorerie :**

La variation des flux de trésoreries au cours du de l'année 2010 a permis de clôturer les comptes de trésoreries au 31/12/2010 avec un solde de **1078 960 DT** contre **1 179 340 DT** au titre de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation présentent un solde négatif de **29 320 941 DT** à la clôture de l'exercice 2010 contre un solde négatif de **11 863 614 DT** à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de **17 457 327 DT** qui s'explique principalement par la sensible augmentation des mises en force au cours de l'exercice par rapport à l'exercice précédent.

A fin de faire face à ce besoin en trésorerie les principales mesures prises par la société et traduite au niveau de son état de flux de trésorerie par une variation positive des flux de trésorerie provenant des activités de financement de **16 551 218 DT** entre les exercices 2010 et 2009 ont consisté en :

- l'augmentation de son capital social en numéraires de **5 000 000 DT** décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2010 et entièrement libérée à la souscription. Avec une prime liée au capital de **3 500 000 DT**.
- le recours aux ressources extérieures, traduit par une variation des encaissements provenant des emprunts, nette de la variation des remboursements qui y sont affectés, entre les deux exercices d'un montant de **13 301 186 DT**.

**Note 23 – Engagements de financement donnés en hors bilan :**

Le solde du poste « Engagement donné » s'élève, au 31 décembre 2010, à 1 513 538 DT.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF  
AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 13 Avril 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « MODERN LEASING », arrêtés au 31 Décembre 2010, tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

**I - Opinion sur les états financiers**

1. Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de la société «Modern Leasing », comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

**2.** Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

**3.** Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**4.** En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

**5.** Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

**6.** Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2010 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**7.** Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- La société a procédé à l'annulation des valeurs vénale des biens mobiliers donnés en leasing à ses relations classées 4 et 5. Cette décote a permis la constatation d'une dotation supplémentaire de 1 472 184 Dinars. A la date de clôture de l'exercice, le taux de couverture des créances classées par les provisions et les agios réservés est de 84%.

- Compte tenu des évènements survenus en Tunisie et en Libye, postérieurement à la date de clôture des états financiers, nous estimons que ces évènements pourraient avoir une incidence éventuelle sur la situation de la société et sur la qualité de ses actifs. A la date d'émission du présent rapport, l'impact sur les états financiers de la société « MODERN LEASING » ne peut être déterminé.

La note aux états financiers n° 4 fournit des informations sur les démarches entreprises par la société Modern Leasing.

- **II - Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé dans le cadre de nos travaux aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles :

**8.** Nous avons, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la Loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la Loi n°2005-96 du 18 Octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**9.** En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale. Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

Tunis, le 22 Mars 2011

**P/ La Générale d'Audit & Conseil - GAC**

Mr Chiheb GHANMI

**P/ PROAUDIT**

Mr Tarak ZAHAF

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010.

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que nous avons été avisés des opérations suivantes entrant dans le champ d'application des articles précités :

### I- CONVENTIONS REGLEMEENTEES

#### I-1. Conventions conclues avec la Banque de l'Habitat :

Le détail des emprunts conclus avec la société mère « Banque de l'Habitat » au cours de l'exercice 2010, ainsi que ceux conclus au titre des exercices antérieurs et ayant eu un impact sur l'exercice en cours, se présente comme suit au 31 décembre 2010 :

Exercice d'octroi	Principal	Taux (TMM+)	Encours au 31 décembre	Charges financières
2010	1 000 000	1,25%	967 273	16 084
2010	2 000 000	1,25%	1 941 521	42 123
2010	4 000 000	1,25%	3 764 397	96 984
2010	3 000 000	1,25%	2 729 124	124 212
2009	2 500 000	1,25%	2 119 885	128 869
2009	3 500 000	1,25%	3 078 634	181 906
2007	4 000 000	1,25%	2 514 083	174 154
	<b>20 000 000</b>		<b>17 114 917</b>	<b>764 332</b>

#### I-2. Conventions conclues avec la « SIM SICAR » :

##### *I-2.a Fonds gérés*

La société « Modern Leasing » a conclu avec la « SIM SICAR » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) une convention de gestion de fonds à capital risque.

En application des termes de la convention et en rémunération de sa gestion des fonds déposés auprès d'elle pour le compte de la société « MODERN LEASING », la société « SIM SICAR » percevra :

- Une rémunération annuelle fixe de 1% net payée à terme échu sur l'ensemble des fonds de « MODERN LEASING » gérés pour le compte de cette dernière,
- Une commission de performance de 15% assise sur les dividendes ou la plus value de cession,
- Une commission de placement de 10% assise sur les fonds disponibles.

A la date de clôture de l'exercice 2010, les fonds gérés par la société « SIM SICAR » totalisent 2 273 000 Dinars.

#### *1-2.b Billet de trésorerie*

La société « Modern Leasing » a émis au cours de l'exercice 2010 un billet de trésorerie souscrit par la société « SIM SICAR » aux conditions suivantes :

<b>Date de souscription</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Capital</b>	<b>Taux</b>
20/09/2010	20/09/2011	2 000 000,000	5,35

#### I-3. Conventions conclues avec la société « SICAV BHO » :

La société « Modern Leasing » a obtenu auprès de la société « SICAV BHO » (filiale du groupe Banque de l'Habitat) des financements par billets de trésoreries. Le détail des financements obtenus au cours de l'exercice, ainsi que ceux obtenus au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

<b>Date de souscription</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Capital</b>	<b>Taux</b>
07/01/2009	07/01/2010	2 000 000,000	6,50
20/04/2009	20/04/2010	2 000 000,000	5,26
25/06/2009	25/06/2010	1 000 000,000	5,23
14/12/2009	14/12/2010	2 000 000,000	5,50
25/12/2009	25/12/2010	1 000 000,000	5,50
08/04/2010	08/04/2011	500 000,000	5,35
20/04/2010	20/04/2011	2 000 000,000	5,35
28/04/2010	28/04/2011	1 500 000,000	5,35

#### I-4. Convention conclue avec la société « IMMOBILIERE SLIM » :

La société « Modern Leasing » a accordé en 2007 un crédit bail mobilier à la société « IMMOBILIERE SLIM » dont le gérant est un administrateur de la société « Modern Leasing » pour un montant global de 92 525 Dinars à un taux de 10,5% l'an. Au 31 Décembre 2010, l'encours de ce financement s'élève à 13 974 Dinars.

I-5. Conventions conclues avec la société « ASSURANCES SALIM » :

*1-5.a Billets de trésorerie*

La société « Modern Leasing » a émis au cours de l'exercice 2010 deux billets de trésorerie souscrits par la société « ASSURANCES SALIM » (filiale du Groupe Banque de l'Habitat) aux conditions suivantes :

Date de souscription	Date d'échéance	Capital	Taux
19/09/2009	14/09/2010	2 000 000,000	5,50
14/04/2010	14/04/2011	1 500 000,000	5,35
14/09/2010	14/09/2011	2 000 000,000	5,35

*1-5.b Location siège*

En vertu d'un contrat de location conclu en date du 04/01/2010. La société « Modern Leasing » a pris en location auprès de la société « ASSURANCES SALIM », un local à usage administratif et commercial.

Le bail susvisé est conclu pour un loyer annuel hors taxes de 175 122 Dinars payable trimestriellement d'avance et prévoit une augmentation annuelle cumulative de 5% à compter du 1<sup>er</sup> février 2011. La date de démarrage du bail a été fixée au 1<sup>er</sup> février 2010.

Ce contrat a produit ses effets au cours de l'exercice 2010, et a entraîné la constatation d'une charge de loyer de 160 529 Dinars à la date de clôture de l'exercice.

I-6. Conventions conclues avec la société « EL BARAKA » :

La société « Modern Leasing » a conclu, en date du 11 mars 2009, avec la société « EL BARAKA BANK » une convention cadre pour la coopération financière pour un montant de 18 000 000 Dinars.

Le détail des souscriptions intervenues au cours de l'exercice, ainsi que celles obtenues au cours des exercices antérieurs et ayant produit leurs effets sur l'exercice en cours, se présente comme suit :

<b>Date de souscription</b>	<b>Date d'échéance</b>	<b>Capital</b>	<b>Taux</b>
26/08/2009	26/02/2010	1 700 000,000	5,58
12/11/2009	08/05/2010	4 300 000,000	5,47
12/11/2009	06/05/2010	5 000 000,000	5,47
12/11/2009	04/05/2010	5 000 000,000	5,47
31/12/2009	29/06/2010	2 000 000,000	5,54
26/02/2010	26/08/2010	1 000 000,000	5,32
12/05/2010	04/11/2010	5 000 000,000	5,37
12/05/2010	06/11/2010	5 000 000,000	5,37
12/05/2010	08/11/2010	4 300 000,000	5,37
01/07/2010	25/12/2010	2 000 000,000	5,61
23/07/2010	14/01/2011	700 000,000	5,61
16/09/2010	26/02/2011	1 000 000,000	5,61
10/11/2010	06/05/2011	5 000 000,000	5,87
10/11/2010	04/05/2011	5 000 000,000	5,87
10/11/2010	08/05/2011	4 300 000,000	5,87

#### I-7. Convention conclue avec la société « SIFIB » :

La société « MODERN LEASING » a conclu avec la Société d'Ingenierie Financière et d'Intermédiation en bourse « SIFIB BH » (filiale de la BH) une convention en date du 7 juin 2010 visant à définir l'étendue de la mission confiée à la « SIFIB BH » pour la réalisation des démarches devant conduire à l'introduction en bourse de « MODERN LEASING ».

Les honoraires de la « SIFIB BH » au titre de la mission sont définis comme suit :

- 20 000 dinars hors TVA au titre de l'élaboration du prospectus d'émission,
- 0.8% Hors TVA du montant de l'émission au titre de commission de placement pour la « SIFIB BH » en tant qu'intermédiaire introducteur,
- 0.8% Hors TVA du montant de l'émission au titre de commission de placement pour les intermédiaires en bourse en fonction du montant placé par chaque intermédiaire,

En vertu de cette convention, Au cours de l'exercice 2010 la « SIFIB BH » a facturé au cours de l'exercice 2010 des honoraires hors taxes de 88 000 Dinars à la société « MODERN LEASING » au titre de :

- La commission d'élaboration du prospectus d'émission (20 000 dinars) et
- De la commission de placement d'intermédiaire introducteur (68 000 dinars).

## **II- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS VIS-A-VIS DES DIRIGEANTS**

Les obligations et engagements pris par la société MODERN LEASING vis-à-vis de ses dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définis comme suit :

1. La rémunération du directeur général est définie par décision du président du conseil d'administration du 23/03/2009. Cette rémunération englobe, outre le salaire, la prise en charge par la société d'un quota de carburant et de frais de télécommunications. La décision précitée stipule qu'une prime d'intéressement dont le montant est à fixer annuellement par le conseil d'administration peut être servie au directeur général. Le directeur général bénéficie, en outre, conformément à la décision du conseil d'administration du 23/03/2010 de l'attribution d'une voiture de fonction, dont la valeur nette comptable à la date de clôture s'élève à 46 091 Dinars.

Par ailleurs, le Directeur Général de la société ayant été appelé à faire valoir ses droits à la retraite en cours d'exercice, le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2010 a décidé de maintenir sa rémunération ainsi que les avantages qui lui sont accordés pour la période restante à courir jusqu'à l'âge légal de la retraite (février 2011). Le conseil a également décidé au profit du Directeur Général sortant une prime au titre de son intéressement au résultat de l'exercice 2010 estimée à 21 482 Dinars.

Le directeur général a bénéficié au cours de l'exercice d'une prime relative à l'introduction en bourse de la société par décision du conseil d'administration du 23 juin 2010 égale à un salaire Brut pour net.

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au directeur général à la clôture de l'exercice 2010, y compris les primes et avantages sociaux, s'est élevée à 84 157 Dinars.

2. La rémunération du directeur général adjoint de la société est définie par référence aux décisions du directeur général du 22 octobre 2001 et de celle du 30 novembre 2009. A ce titre la rémunération du directeur général adjoint est celle prévue par la

convention collective nationale du personnel des banques et les textes subséquents majorée des indemnités qui lui sont octroyées par les décisions précitées et de la prise en charge d'un quota de carburant.

Le directeur général adjoint a bénéficié au cours de l'exercice d'une prime relative à l'introduction en bourse de la société par décision du conseil d'administration du 23 juin 2010 égale à un salaire brut pour net.

La charge brute totale supportée par la société au titre de la rémunération servie au directeur général adjoint à la clôture de l'exercice 2010, y compris les avantages sociaux, s'est élevée à 57 991 Dinars.

Le directeur général adjoint bénéficie, en outre, de l'attribution d'une voiture de fonction, acquise en date du 12 février 2010 pour une valeur de 38 508 Dinars dont la valeur nette comptable à la date de clôture s'élève à 31 446 Dinars.

3. L'assemblée générale ordinaire du 25 mars 2010 a fixé les jetons de présence relatifs à l'exercice 2009 et servis au cours de l'exercice à un montant forfaitaire annuel net de 3 000 Dinars par administrateur et par membre du comité permanent d'audit. Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève à 45 000 Dinars.

Tunis, le 22 Mars 2011

**P/ La Générale d'Audit & Conseil - GAC**

**Mr Chiheb GHANMI**

**P/ PROAUDIT**

**Mr Tarak ZAHAF**